

Définir une stratégie globale en matière de réputation sur l'internet est devenue une nécessité absolue pour les entreprises.

En effet, si le Web reste un espace de liberté encadré, la liberté d'expression y trouve un lieu d'exercice privilégié, notamment pour les consommateurs mécontents de tel produit ou de tel service ou bien encore critiquant de manière exacerbée telle entreprise ou tel dirigeant.

Or, les limites apportées à la liberté d'expression sont restreintes et strictement encadrées par la loi.

La maîtrise de son e-réputation passe donc par une parfaite connaissance du cadre légal et des actions juridiques protectrices qui s'inscriront dans un plan global d'e-réputation impliquant de multiples intervenants : Community managers, services juridiques et RH, service clientèle, « enfouisseurs », agences de communication...

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est de permettre au participant d'appréhender la défense de son e-réputation ou de l'e-réputation de son entreprise sous l'angle juridique.

Pour y parvenir, la formation aura pour but :

- d'une part, de sensibiliser le participant sur les enjeux juridiques de l'e-réputation et sur le cadre légal et les moyens d'action juridiques lui permettant de contrôler et de défendre son e-réputation efficacement
- d'autre part, de fournir à l'apprenant des outils pratiques (tableaux de qualifications juridiques, modèles de notifications de contenus illicites, de lettres de mises en demeure, de droit de réponse) lui permettant de lutter efficacement et de manière autonome contre les atteintes portées à son e-réputation

Programme de la formation

Matinée : Enjeux et cadre légal de l'e-réputation 9h00-12h00

La première partie de la journée est consacrée à la présentation des enjeux et du cadre légal de l'e-réputation.

Présentation des enjeux de l'e-réputation

La maîtrise de l'e-réputation nécessite de mettre en œuvre une véritable politique d'e-réputation au sein de l'entreprise impliquant une grande partie des services (direction, community manager, services marketing, services juridiques, RH, service clientèle)

Les outils juridiques s'inscrivent en effet dans une stratégie plus globale de maîtrise de l'e-réputation qui implique le recours à d'autres autres outils complémentaires (outils de veille et de surveillance indispensables, solutions d'enfouissement, de rédaction de contenu).

Présentation du cadre légal de l'e-réputation

Une connaissance parfaite du cadre légal est indispensable à la mise en place d'une stratégie d'e-réputation efficace.

En effet, si le principe reste celui de la liberté d'expression, nous présenterons au participant les limites légales fixées à cette liberté en lui permettant d'appréhender les différentes qualifications juridiques envisageables pour faire sanctionner tel ou tel abus portant atteinte à son e-réputation.

Une fois que les qualifications juridiques seront identifiées, il conviendra de présenter au participant les différents régimes de responsabilité qui varient selon le type d'atteintes.

Cas pratiques de qualification juridique
Atelier : Questions / Réponses sur le cadre légal

Après-midi : Actions et outils juridiques pour maîtriser son e-réputation 14h00-17h00

La seconde partie de la journée est consacrée à une présentation pratique et pragmatique des différentes actions juridiques qui permettent de protéger efficacement son e-réputation et de lutter contre les atteintes qui y sont portées, agrémentées de modèles de lettres précontentieuses remises aux participants.

Actions juridiques pour maîtriser son e-réputation

Seront tour à tour présentées :

- Les actions préventives pour maîtriser le risque en interne
- La réaction proactive : le droit de réponse
- Les actions précontentieuses : mises en demeure et notifications de contenus illicites
- Les actions judiciaires

Outils concrets pour maîtriser son e-réputation

A l'issue de la formation, différents modèles de lettres précontentieuses (mises en demeure, notification de contenus illicites, droit de réponse) seront fournis aux participants.

Cas pratiques de rédaction de notification de contenu illicite
Atelier : Questions / Réponses sur les actions juridiques

Remise du certificat de suivi de la formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

« Maîtriser son E-réputation : les atouts juridiques »

En complétant ce bulletin d'inscription vous réservez votre place pour les sessions sélectionnées. Dans le cadre de notre process qualité, une convocation et un formulaire d'identification des besoins des participants vous seront prochainement adressés.

Responsable du suivi de l'inscription :

M. / Mme :

Société :

Fonction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

e-mail :

Dates de formation	Nombre de participants
<input type="checkbox"/> 28/03/2013	
<input type="checkbox"/> 06/06/2013	
<input type="checkbox"/> 12/09/2013	

Tarif par personne pour la journée : 930 € HT – 1 112,28 € TTC

Pour les tarifs « groupe », « intra-entreprise » ou l'aménagement des formations en 2 demi-journées, vous pouvez nous contacter directement par téléphone au 01 56 43 68 80 ou par e-mail à contact@haas-avocats.com

Cachet / Signature

HAAS Société d'Avocats collecte vos données communiquées sur ce formulaire. Ces données sont nécessaires pour répondre à vos demandes. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en adressant votre demande accompagnée de la copie de votre titre d'identité par e-mail à l'adresse suivante : cil@haas-avocats.com en indiquant dans l'objet de l'e-mail « Informatique et libertés » ou par courrier postal à l'attention du Cil – Cabinet HAAS - 87 boulevard de Courcelles 75008 PARIS.

Lieu de la formation :

87 boulevard de Courcelles
75008 PARIS
Ce lieu pourra être modifié pour les formations intra-entreprises

Conditions d'inscription :

Votre inscription est prise en compte dès réception par le cabinet HAAS du bulletin ci-joint dûment complété.

Paiement :

Les tarifs ci-joints comprennent la formation, la documentation pédagogique et, en fonction des horaires de formation, les repas et collations.

Le règlement s'effectue préalablement à la formation par :
- chèque à l'ordre de HAAS SOCIETE D'AVOCATS ; ou
- virement bancaire à notre banque HSBC FR CAE PARIS OUEST, libellé au nom de HAAS SOCIETE D'AVOCATS, sur le compte n°30056 00934 09340001266 85

Pour tout autre mode de paiement merci de contacter Madame DEYSINE au 01 56 43 68 80.

Remplacement :

Un stagiaire empêché peut être remplacé à tout moment sur simple demande écrite au cabinet HAAS SOCIETE D'AVOCATS.

Annulation :

Toute annulation doit impérativement être communiquée par lettre recommandée avec accusé de réception au cabinet HAAS SOCIETE D'AVOCATS à l'attention du service « Formation », ou par courriel avec accusé de réception à l'adresse contact@haas-avocats.com.

Aucun frais ne sera retenu en cas d'annulation reçue 15 jours ouvrés avant la date de la formation. Passé ce délai, la moitié de la somme due sera retenue.

ATTENTION : Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a suivi jusqu'au bout est due en totalité.

HAAS SOCIETE D'AVOCATS pourra annuler une formation, si le nombre de participants est jugé insuffisant au plus tard 15 jours avant la date de la formation.

Garantie de Qualité :

HAAS SOCIETE D'AVOCATS est certifié ISO 9001 et applique à l'ensemble de ses formations des principes rigoureux de qualité.

Si vous estimez qu'une formation n'a pas répondu à vos attentes, notre Responsable Qualité se tient à votre disposition au 01 56 43 68 80 ou par fax au 01 40 75 01 96.

Numéro d'organisme de formation : 1175 45 279 75